



# FEUILLE DE ROUTE

---

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

---

**Objet: Appendice II Révisé (05/2001)**

Genève, le 22 novembre 2001

**Recommandation UIT-T H.263**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

Recommandation UIT-T H.263 Appendice II (05/2001)

## **Amélioration facultative recommandée**

Le contenu de l'Appendice II/H.263, approuvé en février 1998, a été rendu obsolète par l'approbation de l'Annexe X/H.263. Etant donné que cet appendice est utilisé comme référence par de nombreux utilisateurs de textes UIT-T, il servira surtout d'indication pour les utilisateurs non informés du contenu de l'Annexe X/H.263.